



24^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès permis FFSA

Ouverture des engagements : Dès permis FFSA

Clôture des engagements : 24 juin 2019

Parution du carnet d'itinéraire : 29 juin 2019

Dates et heures des reconnaissances : dimanche 30 juin 2019 et samedi 06 juillet 2019 de 9H00 à 18H00

Vérifications des documents : samedi 06 juillet 2019 de 10 H 00 à 18 H 00 au Marché couvert de SAINT HILAIRE DU HARCOUET

Vérifications des voitures : samedi 06 juillet 2019 de 10 H 15 à 18 H 30 au Marché couvert

Heure de mise en place du parc de départ : samedi 06 juillet 2019 à 18 H 31 au Marché couvert

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : samedi 06 juillet 2019 à 17 H 30 au Marché couvert

Publication des équipages admis au départ : samedi 06 juillet 2019 à 18 H 35 au Hall du marché couvert

Publication des heures et ordres de départ : samedi 06 juillet 2019 à 18 H 35 au Hall du marché couvert

Briefing des pilotes : samedi 06 juillet 2019, écrit, remis lors des vérifications administratives

Départ de la 1^{ère} étape : samedi 06 juillet 2019 à 19 H 30 au Parc fermé du Marché couvert

Publication des résultats partiels de la 1^{ère} étape et ordre et heures de départ de la 2^{ème} étape : samedi 06 juillet 2019, sur le panneau d'affichage du hall du Marché couvert, 10 minutes après l'arrivée du dernier concurrent (reclassement si possible)

Départ de la 2^{ème} étape : dimanche 07 juillet 2019 à 8 H 30 au Parc fermé du Marché couvert

Arrivée de la 2^{ème} étape : dimanche 07 juillet 2019 au Parc fermé du Marché couvert, à partir de 14 H 53 pour le 1^{er} concurrent

Vérification finale : dimanche 07 juillet 2019 au Garage Bazin, route de Paris, 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats : dimanche 07 juillet 2019, 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent,
Remise des prix : dimanche 07 juillet 2019, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au Hall du marché couvert

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Basse Normandie organise, samedi 06 juillet et dimanche 07 juillet 2019, en qualité d'organisateur administratif, le 24^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 19 avril 2019 sous le numéro 28 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 317 en date du 19 avril 2019

Comité d'Organisation

Président : Romain BERHAULT

Membres : ATALANTE RACING TEAM

Secrétariat du Rallye : chez Mr BERHAULT Romain, 25 Le Grand Clos, 50140 LE NEUFBOURG

Téléphone : 06 87 38 82 52, E-mail : romainberhault@yahoo.fr

Permanence du Rallye : Marché couvert de SAINT HILAIRE DU HARCOUET, samedi 06 et dimanche 07 juillet 2019

Organisateur technique

Nom : ATALANTE RACING TEAM, représentée par Stéphane LETELLIER. Lic 36810.

Adresse : 41 rue du Gué, 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUET

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

Présidente : QUERU Sylvie. Lic 20583.

Membres : DELARIVIERE Jacques. Lic 12643.

LE MASLE Dany. Lic 1087.

Directeur de Course : DESFOUX Philippe Lic 2780.

Directeurs de Course Adjointes :

Au PC : GIRARD Roger. Lic 23809.

BROUTE Willy. Lic 162732.

Sur ES : JOSSE Jean-Denis. Lic 134502.

HELYE Francis. Lic 1752.

DENIS Didier. Lic 162362.

QUETRON Gérard. Lic 19430.

Médecins Chefs :

Dr DE LIMA MARTINS. Lic 158389.

Dr ZARB

Responsables de la mise en place :

ES 1 et 2-4-6 : LETELLIER Joël. Lic 166735.

ES 3-5-7 : LETELLIER Stéphane. Lic 36810.

Responsable des Commissaires : BOURGES Philippe. Lic 53806.

Commissaires Techniques :

Responsable : QUERU William. Lic 14922.

Membres :

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : LENGLINE Virginie. Lic 192460.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 24^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE compte pour :

- La Coupe de France 2019 des Rallyes coefficient 2
- Le Challenge de Basse Normandie 2019
- Le Championnat de Normandie 2019

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 24^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE doit adresser au secrétariat du rallye, chez **Mr BERHAULT Romain, 25 Le Grand Clos, 50140 LE NEUFBOURG**, (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant lundi 24 juin 2019 à minuit** :

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les engagements par voie électronique seront mis sur liste d'attente et ne seront pris en compte qu'à réception du règlement (chèque).

Tout concurrent forfait avant le lundi 1^{er} juillet 2019 sera intégralement remboursé. Entre cette date et le début des vérifications administratives il sera retenu 30%. L'engagement sera ensuite acquis à l'organisateur. **Les forfaits doivent être déclarés par courrier (ou e-mail) au secrétariat du rallye.**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera seulement autorisée sur le Parc Concurrents de SAINT HILAIRE DU HARCOUET.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont : Challenge de Basse Normandie 2019. Les publicités supplémentaires seront communiquées, si besoin est, par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 24^{ème} RALLYE REGIONAL DE BASSE NORMANDIE représente un parcours de 94,130 km, dont 39,340 km de secteurs chronométrés.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,340 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 Pont St Yves : 4,120 km

ES 2,4,6 Le Mesnillard - Chasseguey : 5,540 km

ES 3,5,7 Grand Parigny : 6,200 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les coupes seront distribuées après l'entrée lors du podium final.

Les prix en chèques seront envoyés aux récipiendaires la semaine du 08 juillet 2019.

Le palmarès pourra être retiré 30 minutes après l'heure du délai de réclamation au secrétariat administratif du rallye.

Classement général	1 ^{er}	350€
	2 ^{ème}	250€
	3 ^{ème}	200€

Classement	par classe	
1 ^{er}	310€	de 1 à 5 partants
2 ^{ème}	180€	de 6 à 9 partants
3 ^{ème}	125€	de 10 à 14 partants
4 ^{ème}	100€	de 15 à 18 partants

Dans les classes où il y a moins de 5 partants, 50% des prix seront distribués.

Les classes N2 série, R1A, R1B, R2B, R2C, R2J, R3C, R3D et R3C seront respectivement confondues avec les classes N2, R1, R2. R3 pour les prix.

Chaque commissaire recevra une indemnité.

Tous les renseignements et résultats sur le site internet de l'ASA DE BASSE NORMANDIE www.asabn.com et sur la page Facebook « Atalante Racing Team »